Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 23

Artikel: Le roman du caniche : [suite]
Autor: Cherville, G. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188758

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D. En quel temps cela arriva-t-il ?

R. Cela arriva sous le règne d'Hérode, qui était un roi d'Israël impie et persécuteur.

Vo sédè que dein lo teimps iô on recordàvè cé catsimo, lo faillâi savâi su lo bet dâo dâi, et vo vo rappelâ diéro dè mots biscornus on oïessâi pè clliâo que recordâvont trâo rudo et que brottâvont cein coumeint âo mécanique. L'est veré dè derè que y'avâi soveint dâi mots trâo molési po dâi z'einfants et quand y'ein avâi ion qu'on ne compregnâi pas. on ein desâi on autro à sa pliace, que lâi resseimbliâvè.

A 'na vesita d'écoula, on certain gaillâ qu'étâi ein mémo teimps protiureu et dè la coumechon dâi z'écoulès, fasâi recitâ lo catsimo âi z'einfants. Permi clliâo z'einfants, lâi avâi lo bouébo à n'individu que cé protiureu avâi dza bin tormeintâ pè dâi mandats, et dè bio savâi que lo bouébo n'avâi pas oïu derè bin dâo bin dè cé l'hommo.

Quand sè vegne son tor dè récitâ, lo protiureu lâi fâ :

— En quel temps cela arriva-t-il ?

Ma fâi lo bouébo savâi bin la reponsa, mâ ne cognessâi pas bin adrâi cein que ti lè mots allâvont à derè. Savâi bin cein que c'étâi qu'on râi d'Israël. Savâi bin assebin qu'on impïe c'est onna tsaravouta, onna dzein dè rein dâo tot ; mâ po lo derrâi mot dè la reponsa, l'avâi pas pi épelâ ; et suffi que savâi que n'impïe l'est 'na crouïe dzein et que l'avâi tant oïu son père teimpétâ après lè fabricants dè pourro, s'étâi peinsâ que lo derrâi mot étâi assebin oquiè dè pas tant bon, et repond :

— Cela arriva sous le règne d'Hérode qui était un roi d'Israël impie et procureur.

Le roman du caniche.

VI

Pendant que son mari parlait, un sourire légèrement ironique avait passé sur les lèvres de la baronne.

— Je vous remercie, dit-elle avec un accent encore railleur, de ne pas m'avoir supposée assez cruelle pour infliger un dénouement aussi tragique à votre églogue. Conservez donc votre chien, mon ami, conservez-le tant que vous voudrez. Seulement, ne vous étonnez pas si je ne prends pas le chemin de votre appartement aussi souvent que je le désirerais sans doute; j'ai peu de sympathie pour les animaux, et quant au chien, je trouve que son odeur fait quelque tort à ses vertus.

Mme de la Cochardière, qui respirait son mouchoir avec quelque affectation, se retira sur cette phrase en laissant son mari assez soucieux; celui-ci venait pour la première fois d'entrevoir les difficultés que l'on rencontre à servir deux maîtres à la fois. Cependant, comme, en sa double qualité d'ancien célibataire et de familier des coutumes orientales, il ne soupçonnait rien de l'absolutisme que le tempérament féminin peut acquérir sous notre latitude; s'il reconnut que cette dissidence était regrettable, il n'admit pas un instant qu'elle pût avoir des suites.

Ce petit débat avait, au contraire, impressionné la jeune femme beaucoup plus qu'elle-même ne le soupçonnait. Du chien, elle s'en souciait médiocrement; peut-être même Fido, autrement présenté, eût-il été accueilli avec faveur ou tout au moins avec une parfaite indifférence. Mais la chaleur avec laquelle le baron avait parlé de l'affection de cette bête l'irritait. Toute reconnaissance ne lui était-elle pas due, comme toute tendresse? D'autre part, elle était mortifiée d'avoir essuyé, sur un aussi mince sujet, son premier échec conjugal; l'insignifiance du prétexte ne rendait la défaite que plus insupportable.

Les anciens esclaves sont les pires des tyrans. En s'astreignant à trier si laborieusement sur le volet le plus fidèle des maris, Berthe avait sous-entendu que sa docilité ne serait pas moins exemplaire. Cela n'aurait vraiment pas été la peine d'accepter un mari de cet âge si, comme feu M. le vicomte de la Frugeraye, il devait refuser de se plier à tous ses caprices. Elle tenait à sa compensation, et, dans ses velléités d'autocratie, elle n'admettait plus à ses volontés d'autre réplique que celle qui s'adresse à Dieu : « Ainsi soit-il ! » La résistance avait eu beau s'entourer de tous les ménagements, rester humble, soumise et tendre, elle n'en représentait pas moins pour elle une déception, et plus elle la ruminait, plus elle lui semblait amère.

Aussi, dans la soirée, sans revenir sur la question qui lui avait si mal réussi, Mme de la Cochardière donna à plusieurs reprises un très libre cours à l'humeur qui l'obsédait. Ces bourrasques, le baron les supporta avec une résignation vraiment angélique. En sa qualité d'apprenti diplomate, il se figurait qu'il n'arriverait à racheter son refus du matin qu'en exagérant la condescendance et la soumission en tout ce qui ne concernait pas ce malheureux Fido

Il se trompait. Berthe n'était certainement pas femme à égorger le mouton qui tendait la gorge en bêlant, mais plus elle le voyait humble et ferme, plus elle devait s'affermir dans sa volonté de se régaler de ses côtelettes.

Cependant, des semaines se passèrent sans que ces dispositions peu bienveillantes eussent l'occasion de se manifester. Madame se réveillait fort tard; monsieur, auquel la lune de miel ne faisait point perdre ses habitudes matinales, en avait le profit. Dès l'ouverture du parc Monceau, il y conduisait Fido, en allongeant la séance de façon à ce que la pauvre bête n'eût pas à souffrir de sa réclusion du reste de la journée. En effet, rentré dans la chambre de son maître, le caniche n'en sortait plus, on ne l'apercevait pas plus dans l'hôtel que si ce maître l'eût oublié à Singapour ou à Lima, et, grâce à ces combinaisons machiavéliques, l'excellent baron croyait avoir ville gagnée.

Malheureusement, un jour d'insomnie, Mme de la Cochardière, s'étant levée d'assez bonne heure, aperçut, sur les pelouses qui faisaient face à ses fenêtres, un chien noir qui galopait à toutes pattes et, dans l'allée voisine, son mari, contemplant avec quelque complaisance la fantasia de son ami le quadrupède. Ce spectacle raviva ses rancunes et la décida à commencer les hostilités.

Elle se découvrit tout à coup un goût décidé pour la grande peau de tigre qui servait de descente de lit à son mari et dont Fido était en possession depuis tant d'années. Cette fantaisie avait trop peu d'importance pour que le baron ne s'empressât pas de la satisfaire, mais lorsque, sur l'ordre de celui-ci, le valet de chambre l'eut apportée, elle déclara que ce tapis empestait le chien et le relégua dans son antichambre, après l'avoir fait dûment nettoyer.

Il paraît que, bien qu'elle eût fort peu dormi, elle ne s'était jamais trouvée aussi vaillante, aussi bien portante que le jour où, de grand matin, elle s'était mise à sa fenêtre. Elle décida donc que, désormais, ses femmes entreraient à huit heures dans son appartement, l'habilleraient, et que monsieur lui offrirait son bras pour faire une bonne promenade dans le parc. Cette botte était autrement grave que la première.

(A suivre.) G. DE CHERVILLE.